

COORDINATION NATIONALE des COMITÉS de DÉFENSE des HÔPITAUX et MATERNITÉS de proximité

INFOS Semaine 28 & 29 du 10 au 21 juillet 2017

**EDITO... DECAZEVILLE... DIE... PAIMPOL... THANN... PAU...
LOUDUN... AMIENS... MIOP... ANCHL... MATERNITÉS... CULTURE
ET SANTÉ...**

EDITO

Moins de 10 % des personnes âgées entrent en EHPAD ou en structures médicalisées. Elles y arrivent de plus en plus dépendantes, avec des besoins en soins plus lourds qui ne trouvent pas partout les réponses auxquelles elles ont droit.

Quand un grand quotidien national, sous la plume de Florence Aubenas, met en une à travers le quotidien d'une maison de retraite « la maltraitance institutionnelle » et la souffrance des personnels il devient plus qu'urgent de mettre en place une véritable politique publique concernant la perte d'autonomie et le handicap.

Mais, dans ce domaine, comme pour le reste de la santé, ce sont les restrictions budgétaires qui priment, bien loin de la satisfaction des besoins.

La réalité décrite dans cet article n'est pas un cas isolé et ce constat est intolérable.

Les premières victimes en sont les résidents accueillis et les familles qui n'ont pas d'autres choix et qui souvent culpabilisent.

Mais ce sont aussi les personnels : aides-soignant-e-s, agents hospitaliers et infirmières qui souffrent de ne pouvoir prendre dignement en charge les personnes âgées.

Les personnels des EHPAD tirent la sonnette d'alarme et se mobilisent, au nom d'une exigence d'humanité qui les honore. Il est temps que des solutions pérennes soient mises en place pour répondre correctement et dignement aux besoins liés à la perte d'autonomie.

C'est à chacun de prendre ses responsabilités à commencer par nos gouvernants et nos élus,

c'est aussi aux Directeurs de ces structures de ne pas accepter les coupes budgétaires si elles conduisent à ces situations déplorables.

La coordination nationale est consciente de l'urgence et de la gravité du sujet et, le 24 juin dernier, lors de ses rencontres de Concarneau, elle en a débattu et a avancé les propositions suivantes :

Pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie des personnes âgées il faut :

- **La mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'existant, bassin par bassin, associant les autorités de santé, les personnels, les élus locaux et les usagers**
- **Un service d'accompagnement à domicile social et médical public, soumis aux mêmes obligations et accessible aux mêmes conditions partout, qui ne sépare pas les gens selon leurs pathologies mais soit au contraire fondé sur une approche globale**
- **Des structures intermédiaires entre établissements d'accueil et maintien à domicile pour que l'accompagnement au domicile reste supportable dans la durée.**
- **Un dispositif de formation et de soutien psychologique pour celles et ceux qui assurent la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie.**
- **Un service public présent sur l'ensemble du territoire national**
- **Une répartition géographique équitable des structures, des personnels ainsi que des moyens techniques et financiers**
- **L'adéquation des lieux de vie aux besoins des résidents hébergés**
- **Un financement à 100 % dans le cadre de la sécurité sociale.**

DECAZEVILLE

Organisation de la défense de la maternité de Decazeville. Le journal "La Dépêche" a repris le communiqué de la CN.



Dans un courriel à «Tous Ensemble pour la maternité et l'hôpital Decazevillois », la préfecture de l'Aveyron indique : «Comme suite à votre courrier du 28 juin dernier relatif à la maternité du CH de [Decazeville](http://www.ladepeche.fr/article/2017/07/08/2609076-tous-ensemble-les-grandes-manoeuvres-a-la-maternite.html), le préfet de l'Aveyron a transmis votre demande d'organisation d'une table ronde au cabinet de Madame la Ministre de la Santé.

<http://www.ladepeche.fr/article/2017/07/08/2609076-tous-ensemble-les-grandes-manoeuvres-a-la-maternite.html>

Rendez-vous au ministère le 20 juillet

<http://www.ladepeche.fr/article/2017/07/14/2612200-maternite-rendez-vous-au-ministere-le-20-juillet.html#xtor=EPR-1>

DIE

30 ans du Comité



Un vernissage de l'exposition sur les 30 ans du comité de Die. Une trentaine de personnes et un mur d'une partie des naissances à l'hôpital durant ces 30 ans. Présence d'une conseillère départementale ; après le président du comité, j'ai fait une intervention pour saluer la persévérance du comité et ses succès; Jean Pierre Rambaud a ensuite retracé les grandes étapes de luttes.

PAIMPOL

Le comité de soutien de l'hôpital rassemble ses troupes



La réunion publique organisée par le comité de soutien s'est déroulée mercredi 19 juillet dans la soirée. La salle des fêtes était bien remplie pour l'occasion. Les enjeux ont été clairement énoncés et l'accueil s'est fait plus qu'encourageant.

<http://www.ouest-france.fr/bretagne/paimpol-22500/paimpol-le-comite-de-soutien-de-l-hopital-rassemble-ses-troupes-5144459>

THANN

En novembre 2016, le service des urgences de l'hôpital étaient fermées par l'ARS et la population s'était fortement mobilisée : 6 mois plus tard, c'est une "Unité de Soins Non Programmés" qui ouvre.

Pas ouvert la nuit, ce service est un partenariat hôpital- médecine libérale (médecins généralistes) qui ne répondra pas aux mêmes besoins. C'est aussi une santé publique qui s'efface, le service s'appelle d'ailleurs "polyclinique Thur Doller". De plus le service de chirurgie passe de 12 à 3 lits.

http://www.francetvinfo.fr/sante/hopital/alsace-service-d-urgences-partiel-a-l-hopital_2288992.html

PAU

Bilan très positif a l'hôpital de PAU ce 13 juillet



<http://www.coordination-nationale.org/regions/aquitaine/Pau/Bilan%20très%20positif.pdf>

Le reste à charge en matière de santé, commence dès l'entrée de l'hôpital : pour la gratuité du parking des habitants se mobilisent.

<http://www.coordination-nationale.org/regions/aquitaine/Pau/ATT00013.pdf>

LOUDUN

Une réunion publique d'information avec le nouveau directeur est prévue le 13 juillet 2017 à 19H SALLE RENÉ MONORY

Nous venons d'apprendre qu'un Comité Technique d'Etablissement s'est récemment tenu avec un certain nombre de mesures préconisées dès le 1er AOUT 2017, extrêmement inquiétantes.

- Mise en place d'un Centre de Soins non programmé 24H/24 pour remplacer le service des urgences avec présence de 2 infirmières et 1 médecin qui devront assurer également les sorties SMUR 24H/24;
- suppression des postes d'aides-soignants à compter du 1er août 2017;

AMIENS

L'hôpital psychiatrique Philippe Pinel en pleine tourmente

Chaque année, le déficit s'aggrave et la direction, contrainte à des économies drastiques, supprime des unités... Des soignants épuisés, soutenus par les familles des malades, et qui ont décidé de lancer une [pétition en ligne](#) ainsi qu'un collectif pour sauvegarder cet hôpital public.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/picardie/somme/amiens/amiens-hopital-psychiatrique-philippe-pinel-pleine-tourmente-1252077.html>

MIOP

Communiqué de presse du MIOP : les ordres professionnels ne font plus recette

<http://www.coordination-nationale.org/Divers/2017/CP-MIOP-7juillet2017.pdf>

ANCHL

Demande d'une réforme de fond pour la tarification des EHPAD

WWW.ANCHL.FR

MATERNITÉS

Comment la fermeture des petites maternités menace la santé des mères et de leurs enfants



En quinze ans, un tiers des maternités ont été fermées pour des raisons d'économies budgétaires en France. Avec pour conséquences un risque accru sur le bon déroulement des accouchements à cause de la distance de plus en plus élevée pour s'y rendre, des frais de déplacement et de logement, un stress supplémentaire pour les parents.

<https://www.bastamag.net/Comment-la-fermeture-des-petites-maternites-menace-la-sante-des-mamans-et-de>

CULTURE ET SANTÉ

[jacques brel les vieux](#)

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://www.coordination-nationale.org/>

	<p>COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité (Fondée à Saint Affrique en avril 2004) Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30 Tél : 09 67 04 55 15 SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190 Site : http://www.coordination-nationale.org Contact : postmaster@coordination-nationale.org Présidente : Hélène DERRIEN derrien-h@laposte.net Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98 Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02</p>
---	---